

CA1
EA965
C11
#23, fév/85
DOCS

ISSN 0250-1635

Le Canada et l'Afrique

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01031326 3



Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA
MAR 10 1985
RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTRE



A l'écoute du paysan
Polyclinique Sainte-Anne-Marie
Techno-Canada à Abidjan

Supplément

Deux décennies dans l'espace

Trimestriel, Numéro 23, Février 1985

Le Canada et l'Afrique

le Révérend Desmond Tutu au Canada

Invité par l'Eglise unie du Canada, l'évêque Desmond Tutu a fait un bref séjour au Canada, du 20 au 21 décembre 1984. Lors de cette visite, il a rencontré, à titre privé, plusieurs hautes personnalités canadiennes dont le Premier ministre Brian Mulroney, Mme Monique Vézina, ministre des Relations extérieures ainsi que plusieurs membres du Parlement canadien.

A l'annonce de l'octroi du Prix Nobel de la Paix au Révérend Desmond Tutu, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark lui a adressé le message suivant :

«Tous les Canadiens se réjouissent comme moi de la décision du Comité Nobel de vous attribuer le prix de la paix 1984. Votre contribution à la cause de la liberté de la personne et du changement pacifique vous a gagné l'admiration et la gratitude de la collectivité internationale internationale. Vous êtes le phare de tous ceux qui respectent la dignité de l'homme et recherchent la paix. L'honneur que vous avez mérité, rejaillit également sur le Conseil sud-africain



● Lors de sa visite au Canada, le révérend Desmond Tutu a rencontré le Premier ministre Brian Mulroney.

des églises et le message de réconciliation qu'il porte.

«Puisse ce prix favoriser une meil-

leure compréhension entre les peuples de l'Afrique du Sud et encourager la poursuite de la justice et de la paix».

Le Canada au COMICE agro-pastoral de Bamenda

Du 13 au 15 décembre 1984 s'est tenu à Bamenda, chef-lieu de la province du nord-ouest du Cameroun, le cinquième COMICE agro-pastoral.

Manifestation importante du monde rural, le COMICE agro-pastoral rassemble tous les trois ans l'élite du milieu agricole et pastoral de même que la quasi-totalité des acteurs économiques du Cameroun. En parlant de cet événement, le *Cameroun-Tribune*, quotidien national du pays, utilise une formule très imagée : «les Olympiades de l'agriculture». Cette année, le COMICE a connu une participation exceptionnelle; il a enregistré, pour la première fois, la présence d'exposants étrangers dont le Canada.

La participation de l'Ambassade du Canada a donné à la manifestation une note spéciale, tant par le choix des thèmes que par les illustrations exposées et les documents spécialisés distribués. Le stand du Canada a attiré pendant les trois jours qu'a

duré le COMICE, une foule innombrable de visiteurs, les thèmes et les documents ayant rencontré les attentes d'un public avide de savoir ce qui se fait ailleurs dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et des forêts.

L'accueil enthousiaste réservé à la présence canadienne s'est d'abord traduit dans le geste du président Paul Biya qui a commencé la visite des stands étrangers par celui du Canada. A Son Excellence M. Marc Faguy, ambassadeur du Canada au Cameroun, le président Biya a dit sa joie et son plaisir de voir le Canada figurer au rang des exposants. La participation du Canada a consisté en une exposition photographique sur l'agriculture, la pêche, la forêt, l'électrification rurale et les techniques les plus actuelles utilisées dans les domaines agricoles et en la distribution de revues spécialisées.

Participation massive

Le COMICE agro-pastoral du Cameroun se veut une manifestation de la vitalité du monde paysan. A Bamenda, il n'a pas seulement été cela.

Il s'est transformé en une gigantesque foire nationale. Tous ceux qui concourent au développement rural, se sont faits représenter : organismes publics et privés à caractère technique, commercial et financier. A côté de ces secteurs impliqués dans les activités agricoles, des secteurs qui n'ont pas de lien évident avec le monde rural, ont aussi fait une entrée en force : industries de transformation locales, grandes sociétés bancaires, maisons de commerce, etc. De plus, certains départements ministériels ont utilisé le COMICE comme forum pour pouvoir expliquer au public la politique du gouvernement dans les domaines dont ils ont la charge.

La participation du Canada avait pour but de donner aux visiteurs une idée de ce qu'on peut faire dans le domaine agricole avec des techniques assez simples et, par conséquent, peu onéreuses.

Le prochain COMICE agro-pastoral aura lieu à Maroua, à l'extrême nord du Cameroun, en 1987. Forte de l'expérience de Bamenda, le Canada compte être au rendez-vous.

A l'écoute du paysan

Pour transformer le Sahel

L'OFFICE Africain pour le Développement et la Coopération (OFADEC) est une organisation non gouvernementale sénégalaise, créée en 1976 par un groupe de nationaux de différentes religions, mais très largement inspirée à ses débuts par les responsables de l'église protestante du Sénégal.

Les premiers travaux financés par les méthodistes (UMCOR) et le Catholic Relief Service ont commencé en 1977, dans une région vierge située à 500 kilomètres à l'est de Dakar.

Aujourd'hui, les travaux d'aménagement et de mise en valeur se développent sur 200 kilomètres environ sur la rive droite du fleuve Gambie.

Les travaux concernent essentiellement

- a) le défrichement et la mise en valeur des terres nouvelles,
- b) la consolidation des quelque villages existant dans la zone, et la construction de nouveaux villages avec l'installation de populations parfois nouvelles - un village s'est créé avec des habitants du bidonville de Dakar,
- c) la mise en place de structures de production, de gestion, d'éducation, de formation, d'animation, de santé villageoise dans lesquelles les paysans deviennent progressivement, puis pleinement responsables.

Ces travaux intéressent aujourd'hui :

— à l'est, le Sénégal Oriental, et depuis 1977, 15 villages (12 nouveaux), 1.500 paysans en prise directe, et une quarantaine de villages «greffés» sur les projets de production, d'éducation et de santé.

— au nord, la région du Fleuve, et depuis 1983, une trentaine de villages, plus de 3.000 paysans (extension 1985, plus de 5.000 paysans).

Le projet du nord prévoit d'importantes réalisations dans les domaines très vulnérables et dans une zone menacée par la désertification.



● *L'autre Sahel possible... l'eau arrive. Après six mois de travail, la mise en eau du canal principal de Fanaye.*



● *En 18 mois de travail, plus de 3.000 paysans ont défriché, planté et mis en culture 815 ha dans la région de Podor.*



● *Pépinière de Fanaye installée en 12 jours par 500 paysans. Elle peut produire, à partir de 3,5 ha, près de 3 millions d'arbres.*

Cette interview nous a été accordée par M. Pierre David, représentant de l'ACDI, lors d'une visite de contrôle des projets OFADEC au Sénégal.

○ *Le Canada-Afrique* : Vous venez de visiter les projets OFADEC de Tambacounda et de Podor. Pourriez-vous nous expliquer comment le Canada est venu s'impliquer dans ces projets ?

□ **M. Pierre David** : Dans le premier cas, celui du projet de Tambacounda, il s'agit d'un projet traditionnel financé par la direction des ONG*. Dans le deuxième cas, celui de Podor, il s'agit d'une action convergente. C'est un nouveau concept qui a été mis en place par l'ancien président de l'ACDI, M. Marcel Massé, et par lequel on pouvait transférer des fonds bilatéraux aux autres organismes, notamment aux ONG. C'est ainsi qu'on a mis à la disposition de la Fondation canadienne contre la faim un montant de quatre millions de dollars canadiens utilisés par l'OFADEC pour un projet de développement rural dans la région du Fleuve.

○ *Comment pourrait-on qualifier l'approche OFADEC, par rapport à d'autres types d'approches dans le développement rural ?*

□ Je pense que ce qui la caractérise surtout, dans un premier temps, c'est l'écoute du paysan. Plutôt que d'imposer des modèles culturels aux paysans, on se met vraiment à leur écoute en essayant d'exécuter leur idée même. Ainsi, les paysans sont impliqués, au plus haut point, dès le début, aux projets et les résultats ont été jusqu'à présent absolument fantastiques.

On évite également, dans la mesure du possible, d'utiliser de l'équipement lourd, autrement dit, les paysans préparent eux-mêmes les sols, et on réduit ainsi au minimum les coûts prévus. A titre d'exemple, pour aménager un hectare dans la région du Fleuve, les coûts de la SAED varient

de quatre à cinq millions de francs CFA alors que pour une superficie semblable, l'OFADEC ne dépense qu'environ 400.000 francs CFA.

Une autre caractéristique de l'approche OFADEC, c'est que pendant l'installation des paysans — comme ceux-ci n'ont ni logement ni produits sur lesquels ils peuvent compter — on leur donne une contribution en argent, 2.000 francs CFA par mois, et une ration alimentaire. Cette contribution est éliminée à partir du moment où le paysan peut compter sur les produits de sa récolte.

○ *Pourriez-vous préciser la nature des projets en cours ?*

□ Chaque paysan dispose d'un terrain habituellement divisé en quatre parties. Il y produit, sur un des lots, de la banane, sur un autre, de la tomate et sur le troisième des oignons. Le quatrième lot est réservé à la culture des céréales destinées à sa propre consommation. Donc, l'accent a été vraiment mis jusqu'à maintenant sur la culture maraîchère.

A Tambacounda, on s'est concentré surtout à la culture des bananes qui poussent vite et qui sont vendues à un très bon prix, ce qui permet aux paysans de franchir rapidement la période critique. Il y a au Sénégal un grand marché pour la banane, qui est loin d'être épuisé, et de ce fait, les paysans sont satisfaits du choix de la banane.

Dans le projet de Podor, la priorité sera donnée à la culture de la tomate, de l'oignon et de la pomme de terre, et là également, l'OFADEC a conclu, au nom de tous les paysans, certains marchés avec la compagnie qui fait du concentré de tomate au Sénégal, à un prix intéressant.

○ *Est-ce que l'action de l'OFADEC se limite uniquement à la production ou atteint-elle aussi la commercialisation ?*

□ Il y a une commercialisation primaire qui consiste à rassembler tous les produits des paysans. Les commerçants viennent sur les périmètres

Polyclinique Sainte-Anne-Marie

Fléuron de la coopération canado-africaine

chercher les produits, autrement dit, l'OFADEC, ne touche pas à la commercialisation.

○ *Donc, il s'agit uniquement d'œuvrer au niveau des paysans.*

□ Exactement, sauf qu'il y a quand même d'autres volets qui complètent l'action de l'OFADEC. Il y a notamment, dans tous les cas, un volet de reboisement, et il y a aussi un volet de formation et de vulgarisation, et des actions qu'on peut qualifier de développement social, c'est-à-dire des actions au niveau de la santé et de l'éducation. Alors, l'idée c'est d'avoir au moins une école et un petit dispensaire. Il y a un médecin qui fait le tour des différents périmètres pour faire le point de santé des paysans et leur prodiguer les soins nécessaires.

○ *Quel est l'état d'avancement de ces projets ?*

□ A Tambacounda, le projet est en place dans plusieurs villages. A Podor, c'est un projet qui a débuté récemment et ses volets ne sont pas encore très développés mais ils vont l'être au cours de l'année 1985.

○ *A combien sont estimés les coûts de ces projets ?*

□ A environ quatre millions de dollars canadiens pour celui de Podor.

Il y a aussi un point important dans l'action de l'OFADEC que je n'ai pas encore souligné; c'est l'obtention de l'eau potable. Il y a donc la création des points d'eau potable pour l'approvisionnement des populations, et c'est là l'une des premières actions menées sur les périmètres impliqués.

○ *Dans quel cadre situez-vous l'action de l'OFADEC par rapport à celle du gouvernement sénégalais ?*

□ L'OFADEC est une ONG reconnue par le gouvernement sénégalais, placée sous la tutelle du ministère du Développement social, mais par son statut d'ONG, il est finalement très indépendant et agit de façon autonome.

○ *M. David, après avoir visité les projets en cours, quelle est votre*



● *Brise-vents du périmètre de Ndiandiane, après 10 mois de plantation. A l'abri des vents, une nouvelle vie est possible.*

impression ? Etes-vous satisfait des résultats ?

□ Oui, jusqu'à maintenant, on est satisfait des résultats, et c'est là une source d'espoir pour le développement agricole et pour la reforestation du Sénégal bien qu'il faille reconnaître que c'est encore nouveau et qu'un défi important reste à surmonter.

○ *Pour vous, quel est ce défi ?*

□ Je pense que ce qui sera important, c'est de traverser la période de délestage, c'est-à-dire d'atteindre la période où les paysans n'ont plus besoin de s'appuyer sur une structure ni sur des appuis financiers extérieurs et où ils seront complètement maîtres de leur destin et parfaitement autonomes financièrement.

○ *Pensez-vous que l'OFADEC a vraiment réussi à sensibiliser les paysans à l'action visée ?*

□ Je pense qu'ils en sont parfaitement conscients et le modèle choisi leur plaît énormément. L'approche

qui a été utilisée par l'OFADEC, c'est vraiment de privilégier les parcelles individuelles, c'est-à-dire, de privilégier la responsabilisation du paysan qui travaille pour son compte plutôt qu'une approche collective où chacun travaille pour l'ensemble... Il suffit de mentionner, par exemple, que l'intervention à Podor n'a été décidée ni par le Canada ni par l'OFADEC mais suite à une démarche entreprise par plusieurs paysans qui avaient vu l'expérience de Tambacounda et qui ont souhaité qu'une expérience semblable soit tentée dans leur région. Alors, l'initiative dans ce cas-là venait vraiment du paysan et c'est là l'un des grands succès du projet.

○ *Quelle a été l'attitude d'autres organismes ou services gouvernementaux vis-à-vis de l'approche adoptée par l'OFADEC ? A-t-elle fourni un exemple à suivre ou a-t-elle éventuellement suscité des commentaires négatifs ?*



□ Il est évident que cette approche suscite des commentaires. Il n'y a pas eu d'unanimité de vue sur le type d'action que mène l'OFADDEC. Notre position sur cette question, dans un premier temps, c'est de constater qu'il y a de la place pour tout le monde. Dans la région du Fleuve, il y a 350.000 hectares à aménager, ou qui seront aménageables après la réalisation du barrage de Manantali. Sur 350.000 hectares, depuis dix ans, on a réussi à en aménager, de peine et de misère, 30.000 hectares dont la moitié doit être réhabilitée. Donc, au rythme actuel du développement, on prévoit qu'on a encore pour cent ans à aménager des terres propices à la culture dans cette région-là.

Alors, au départ, on dit qu'il y a de la place pour tout le monde. Personne ne vise l'imposition d'une approche de modèle unique, mais on pense que c'est un modèle qui doit être testé. Il y aurait lieu que ces expériences s'intègrent dans les plans directeurs de la vallée. On ne voudrait pas faire un développement qui soit contraire à la planification d'ensemble. Là, où les risques sont les plus grands, sans doute, c'est que le succès de l'OFADDEC jusqu'à maintenant et les retombées très importantes sur les paysans, contrairement à ce qu'on a pu observer dans les grandes sociétés nationales de développement, ont entraîné chez les paysans de ces dernières, une certaine démobilisation. Alors, je pense que la réponse à une telle situation, ce n'est pas d'arrêter l'action de l'OFADDEC mais plutôt d'entraîner les sociétés nationales de développement dans certaines modifications qui doivent être mises en place, et là-dessus; je pense qu'il y a déjà des pas importants qui ont été faits. La nouvelle politique agricole du Sénégal va vraiment, à mon avis, dans le sens défendu jusqu'à maintenant, c'est-à-dire, vers une responsabilisation plus grande des paysans, et également vers un certain délestage des sociétés nationales de



● *Des milliers de jeunes sont revenus sur leurs terres, l'eau coule, les premières semences fécondent la terre...*



● *Au Sénégal oriental, 1.500 paysans sont installés sur des terres nouvelles irriguées toute l'année.*

développement et une redéfinition du rôle de ces dernières pour en faire non pas des agents de production mais plutôt des agents assez souples d'encadrement et de vulgarisation auprès des paysans.

○ *Une dernière question : Quelle est la durée de ces projets ?*

□ Si on se réfère au projet de Podor, il s'agit d'un projet qui avait une durée estimée au départ à quatre ans et qui avait certains objectifs en terme

d'hectares à aménager. Maintenant les résultats ont été tels qu'après deux ans, on aura aménagé l'ensemble du territoire visé, à des coûts moindres. Alors, la question qui se pose maintenant, c'est quelles sont les décisions à prendre pour la poursuite du projet, et c'est là où l'on est présentement. ■

* ONG : Organisation non gouvernementale.

Polyclinique Sainte-Anne-Marie

Fleuron de la coopération canado-ivoirienne

LA Polyclinique Sainte Anne-Marie d'Abidjan, le plus important projet jamais réalisé dans le cadre de la coopération canado-ivoirienne sur une base commerciale, a été inaugurée le 10 janvier dernier par l'Honorable Monique Vézina, ministre des Relations extérieures du Canada et le professeur Alphonse Djedje Mady, ministre de la Santé publique et de la Population de Côte d'Ivoire.

Erigée au coût de 22 milliards de francs CFA (\$62 millions canadiens), cette importante infrastructure de 6 niveaux possède une superficie de 20.000 mètres carrés et comporte 213 lits d'hospitalisation.

Un rassemblement impressionnant de hauts dignitaires ivoiriens et de membres du corps diplomatique ont tenu à participer personnellement à cet événement historique. Parmi ceux-ci, le président de l'Assemblée nationale, le Grand Chancelier, une dizaine de ministres du gouvernement ivoirien et de nombreux maires et députés venus d'Abidjan et des banlieues. On dénombrait en outre plus de 700 invités qui s'étaient massés dans le vaste parc de stationnement pour participer à la cérémonie d'inauguration.

Au cours de son allocution, l'Honorable Monique Vézina déclarait que ce moment historique témoignait de la grande maturité qui caractérise les échanges bilatéraux canado-ivoiriens et constituait le symbole de ce que pourront être les relations futures entre les deux pays. Elle a rendu hommage à la poignée de médecins ivoiriens qui, par leur dynamisme et leur persévérance, avaient fait en sorte que ce projet grandiose devienne réalité. Elle n'a pas manqué de souligner le rôle de premier plan joué par le président de la République lui-même, Son Excellence Houphouët-Boigny qui, lors de sa visite au Canada en juin 1983, était intervenu dans le dossier pour trouver



● Les ministres Monique Vézina et Alphonse Djedje Mady s'appêtent à couper le ruban sous l'œil attentif du Dr. Djibo, directeur de la clinique. On aperçoit Monsieur John Peter Bell, ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire, en arrière plan à gauche et l'ambassadeur de Côte d'Ivoire au Canada, le Général Issouf Koné, en arrière plan au centre.

une solution à l'impasse dans lequel il s'était embourbé.

Le professeur Djedje Mady a, pour sa part, fait l'éloge des relations de coopération exemplaires qui existent entre le Canada et la Côte d'Ivoire. Il a insisté sur le fait qu'enfin, la Côte-d'Ivoire et sa métropole, Abidjan, étaient dotées d'une installation hospitalière digne des plus grandes institutions du monde et comportant un équipement des plus sophistiqués pour le traitement sur place des maladies les plus diverses. Le professeur Djedje Mady a particulièrement loué les caractéristiques de la coopération canadienne moins contraignante pour les pays récipien-

naires puisque les projets avaient un début et une fin.

Le directeur de la Polyclinique, le professeur Djibo, a pour sa part retracé les étapes historiques de la réalisation du projet amorcé il y a plus de 10 ans.

C'est la Société pour l'Expansion des Exportations (SEE) qui a octroyé le financement pour la construction de la Polyclinique, prêt avalisé par l'Etat ivoirien. La Corporation Commerciale du Canada (CCC) en a été le maître d'œuvre. La Compagnie canadienne Foundation en a complété l'aménagement. La gestion est assurée par un groupe mixte canado-

Polyclinique Sainte-Anne-Marie

Plan de la coopération canado-ivoirienne

ivoirien composé de médecins-propriétaires et du groupe canadien GVA, spécialisé dans le domaine de la gestion hospitalière. Un groupe restreint de Canadiens est à pied d'œuvre pour compléter l'embauche et la formation du personnel local qui occupera la grande majorité des postes médicaux et administratifs.

Véritable centre médical multifonctionnel, la Polyclinique Sainte - Anne - Marie compte 213 lits dont 99 chambres simples et 50 chambres doubles. Le service de pédiatrie compte 33 chambres avec box séparé pour le nourrisson. Un service de soins intensifs de 4 lits et un service d'hymodialyse de 2 postes ont aussi été prévus.

Le bloc opératoire comprend 8 salles d'opération dont 5 équipées pour des opérations majeures, l'une d'entre elle étant en outre dotée d'un système de flux laminaire pour les opérations d'orthopédie nécessitant une atmosphère spécialement contrôlée. Le bloc obstétrique comprend deux salles d'accouchement. Un service d'urgence de 9 lits et un service de radiographie et d'échographie ont aussi été aménagés.

Une aile du bâtiment est réservée aux consultations externes et renferme deux cabinets dentaires, un service de chirurgie viscérale, un service de pédiatrie, un service de gynéco-obstétrique, un service d'oto-rhino-laryngologie et un service de médecine générale. La clinique externe est complétée par un service d'électro-encéphalogramme et d'électrocardiogramme et un cabinet d'ophtalmologie équipé du matériel le plus moderne. Une autre aile renferme les services de physiothérapie et de rééducation fonctionnelle. Enfin, quatre laboratoires complètent l'équipement médical dans les spécialités suivantes : anatomo-pathologie, bactériologie-parasitologie, biochimie et hématologie.

Cette polyclinique privée s'adresse

principalement aux cadres et fonctionnaires africains et internationaux dont les assurances permettent de couvrir le coût élevé de tels services médicaux. On estime généralement que le recours à cette polyclinique permettra d'éviter un très grand nombre de rapatriements sanitaires vers les centres hospitaliers européens. En outre, lorsque la polyclinique sera en pleine opération, les patients pourront choisir leur propre

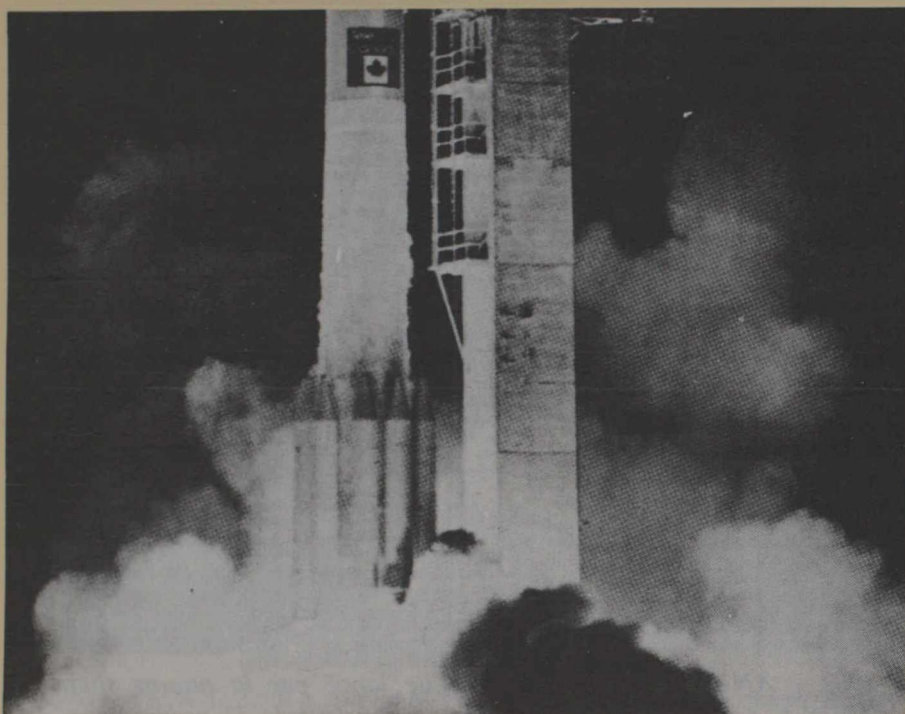
médecin ou chirurgien parmi une liste de praticiens disposés à venir en Côte d'Ivoire pour pratiquer leur art. Ces praticiens seront surtout recrutés en Europe, aux Etats-Unis et au Canada.

L'inauguration de la Polyclinique Sainte-Anne-Marie fut sans contredit un des temps forts de la visite de l'Honorable Monique Vézina dont c'était le premier séjour officiel en Afrique de l'Ouest.



● Vue d'ensemble de l'arrière de la polyclinique Ste-Anne-Marie et une partie du personnel canadien et ivoirien.





Deux décennies dans l'espace

*La technologie canadienne de satellites**

Le 29 septembre 1962, il y a de cela 22 ans, le Canada devenait la troisième nation du globe à mettre un satellite en orbite. Il s'agissait d'Alouette I, engin d'exploration ionosphérique et premier satellite conçu par des Canadiens. Le dernier en liste de ces satellites, Anik C-2 de Télésat Canada, a été mis en orbite en juin 1983.

Avec la mise en service de la navette spatiale prend fin la première étape de l'exploration spatiale; de nouveaux horizons s'ouvrent à nous, et les voyages dans l'espace font maintenant inévitablement partie de notre avenir.

Au cours des 22 années de progrès fulgurants qui ont séparé le lancement d'Alouette I de celui d'Anik C-2, le Canada a été à l'origine d'un certain nombre de grandes «premières» de l'ère spatiale.

Brève rétrospective

En 1972, Anik A-1, premier satellite géostationnaire de télécommunication intérieure du monde, a ouvert le Nord au reste de la planète par le biais du téléphone, de la transmission de données et de la télévision.

En 1981, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC), de

concert avec Spar Aérospatiale Limitée de Toronto, mettait au point le bras télémanipulateur **Canadarm** destiné à la navette spatiale américaine, **Columbia**. Depuis le voyage inaugural de la navette, le bras a attiré l'attention du monde entier sur l'expertise du Canada.

L'année 1982, qui marquait le vingtième anniversaire de la présence du Canada dans l'espace et du lancement d'Alouette I, était une année mémorable. C'était l'année du lancement d'Anik D-1, dont le contrat principal a été adjugé pour la première fois à une compagnie canadienne, Spar Aérospatiale.

Télésat Canada, groupement de sociétés gouvernementales et privées spécialisées dans la construction de satellites, a été l'un des premiers clients de la navette spatiale américaine lorsque celle-ci a transporté Anik C-3, en novembre 1982, à titre de charge payante.

C'est également en 1982 que le Canada a décroché un premier

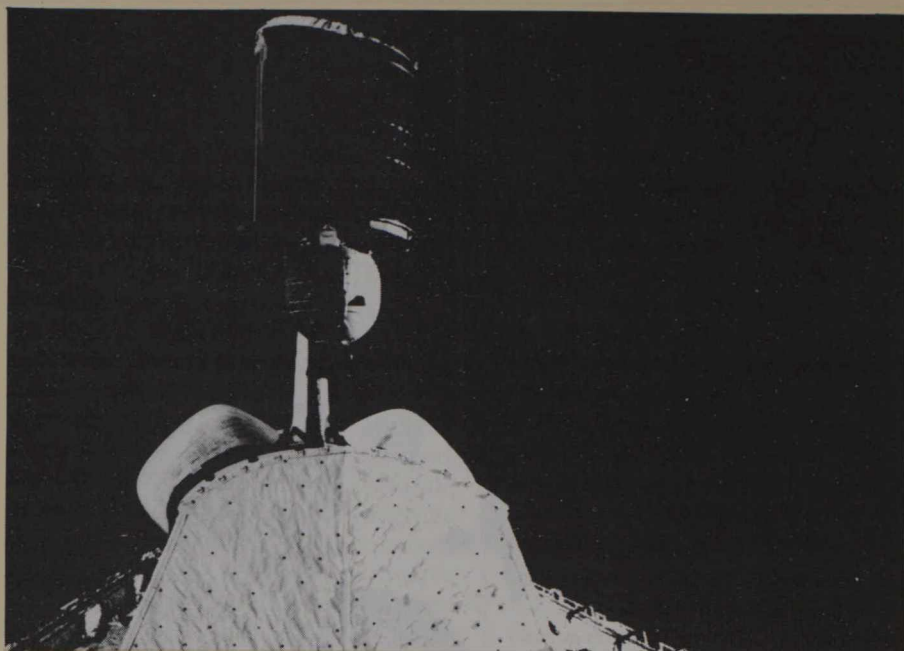
• Photo en haut :

Le 9 novembre 1972, ANIK 1 premier satellite canadien de télécommunication est placé sur orbite.

* Texte rédigé par Robbin Frazer



Le Canada et l'Afrique



- 1982 - ANIK C-3 : premier satellite lancé par la navette spatiale. ANIK C-3 peut prendre en charge l'équivalent de 32 programmes de télévision en couleur ou 21.504 circuits téléphoniques. Il est le premier satellite de diffusion directe à vocation commerciale.

contrat portant sur l'exportation d'un satellite de télécommunications intérieures, le Brazilsat. Spar Aérospatiale construira deux de ces satellites pour le Brésil, et la fusée européenne Ariane les mettra en orbite en 1985. Ces engins représentent le premier système national de télécommunications par satellite d'Amérique latine.



- En 1962 fut lancé Alouette I, premier satellite canadien et troisième du monde placé sur orbite. Il a fourni une foule de données sur l'ionosphère, la couche électriquement chargée de la haute atmosphère qui interfère avec les communications radio à longue distance.

La situation aujourd'hui

Le Canada est l'un des rares pays capables de fournir un système com-

plet de télécommunications commerciales par satellite, et l'ingéniosité dont font preuve les Canadiens dans le secteur des communications a eu une influence considérable. Les progrès réalisés dans le domaine des communications ont permis au Canada d'y assumer la position d'un chef de file, position qu'il a su conserver et affermir à mesure que la technique des télécommunications progressait.

Les nombreuses entreprises canadiennes de télécommunication ont créé des emplois hautement qualifiés. Grâce à elles, les produits et les services canadiens liés au domaine spatial se vendent maintenant partout dans le monde.

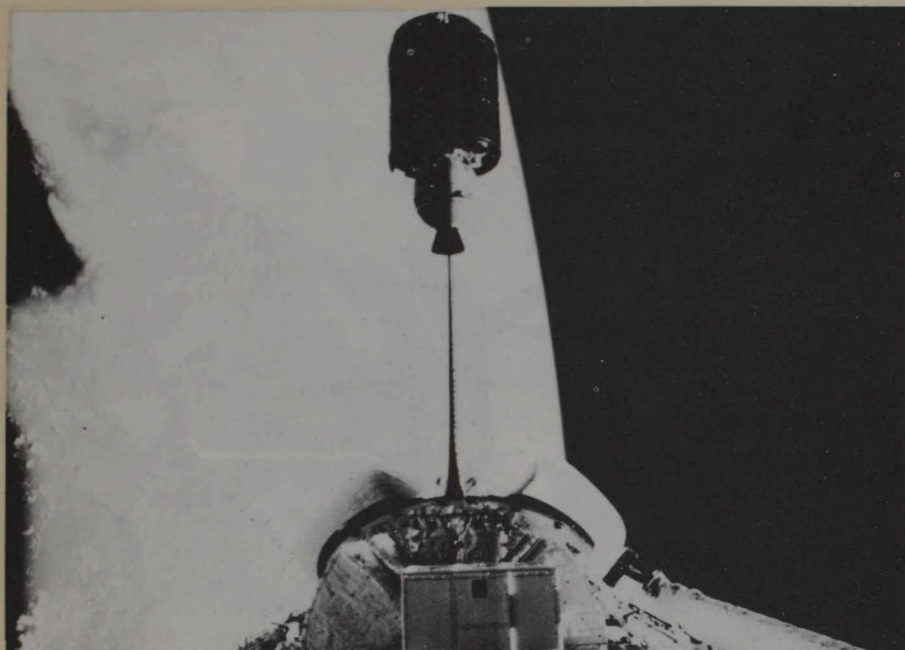
Au-delà de Gutenberg

Le Canada a déjà innové en appliquant les télécommunications par satellite à l'industrie journalistique. Cette industrie, qui a survécu sans problèmes pendant plus de 300 ans, a dû faire face, au cours des dix dernières années, à la révolution technique qui s'est faite dans le domaine des communications et qui l'a forcée, après une douloureuse période de transition, à s'adapter en procédant notamment à des fusions.

Le *Globe and Mail* a été l'un des premiers journaux d'Amérique du Nord à adopter les nouvelles techniques. En 1980, grâce à Anik B, il



Le Canada et l'Afrique



- 1983 - ANIK C-2 : il a suivi ANIK C-3 (les satellites sont numérotés en fonction de leur date de construction et non de leur date de lancement). Il envoie des images de télévision de haute qualité sur des antennes dont le diamètre ne dépasse pas 1,2 m.

inaugurait un service de transmission et de téléimpression par satellite. Les télécommunications par satellite ont permis au **Globe** d'accroître son tirage de plus de 65.000 exemplaires par jour au cours des trois dernières années, le faisant ainsi passer à plus de 330.000 exemplaires. Le journal s'est doté d'un réseau de distribution national qui comprend des stations de réception à Calgary, Moncton, Ottawa et Vancouver, et grâce auquel il assure à ses lecteurs un service rapide et fiable à un coût passablement moindre que celui des anciennes méthodes de diffusion.

Le 19 novembre 1981, l'Assemblée générale des Nations Unies proclamait 1983 Année internationale des communications. Pour la première fois, l'importance particulière des infrastructures de communication dans le développement économique et social de tous les pays était officiellement et unanimement reconnue. Compte tenu du rôle important que le Canada joue aux Nations Unies, les organisateurs de la CTS-1983 ont appuyé l'Année internationale des communications et consacré une des séances de la Conférence au rôle que jouent les télécommunications par satellite dans le développement social et économique des pays en développement.

Les télécommunications par satellite et les systèmes connexes constituent maintenant, pour la première fois dans l'histoire, un véritable ré-

seau mondial de télécommunication qui offre d'innombrables possibilités aux pays en développement. Au cœur du nouveau système de télécommunications à l'échelle de la planète, on trouve 15 satellites, propriété d'Intelsat qui les exploite également. Non seulement ces satellites permettent-ils aux pays en développement de réduire le coût de leurs services téléphoniques, mais ils leur offrent également la possibilité d'établir des lignes de communication là où il n'y en avait pas avant.

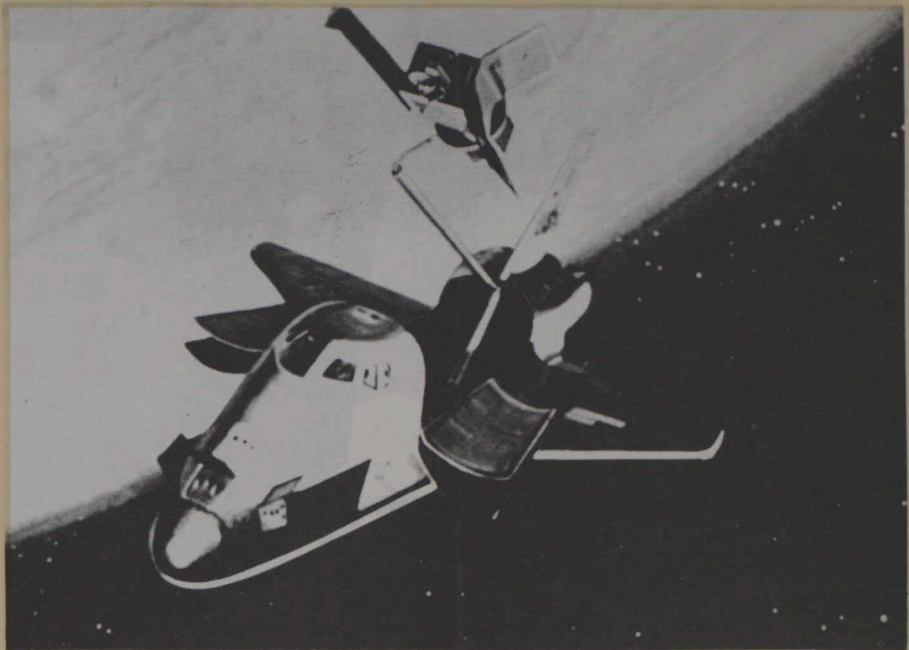
Radiodiffusion directe

Le Canada fait œuvre de pionnier dans le domaine de la technique de la radiodiffusion directe par satellite et il y dispose d'une excellente infrastructure. Les progrès réalisés en matière de satellites, d'hyperfréquences et de câbles ont permis d'étendre à toutes les régions du pays les services de radiodiffusion dans les deux langues officielles (anglais et français). Des sociétés privées et publiques offrent des services dans les deux langues à la plupart des Canadiens. Enfin, cette infrastructure technique complexe appartient et est contrôlée par des Canadiens.

Dans ce domaine, Cancom (les Communications par satellite canadien Inc.) est la première compagnie à laquelle le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications cana-



Le Canada et l'Afrique



- *Conception artistique du télémanipulateur CANADARM utilisé à bord de la navette spatiale Columbia. Aérospatiale Ltée du Canada a conçu et réalisé ce télémanipulateur en vertu d'un contrat conclu avec le Conseil national de recherche du Canada (CNRC).*

diennes (CRTC) a accordé une licence pour acheminer des signaux de télévision et des signaux radio dans les régions éloignées du Canada qui n'étaient pas encore suffisamment desservies.

Nouvelle stratégie canadienne

Le 1^{er} mars 1983, on a annoncé l'adoption d'une nouvelle stratégie de radiodiffusion concernant les émissions de télévision et de radio canadiennes, destinée à faire face aux nouveaux problèmes que posent les satellites. Cette stratégie se veut une réponse aux défis de taille que posent aux entreprises de radiodiffusion canadiennes, au cours des 20 prochaines années, la télévision payante, les antennes paraboliques et les magnétoscopes.

Elle apporte une aide considérable aux câblodistributeurs, élimine les restrictions sur la propriété d'antenne parabolique et prévoit une mise de fonds de plus de 200 millions de dollars dans la production privée d'émissions de télévision canadiennes au cours des cinq prochaines années. La stratégie de radiodiffusion élargit l'éventail des services et des émissions offerts par les systèmes de câblodistribution et par les satellites. L'assouplissement des règles régissant la délivrance des licences libéralisera l'utilisation des antennes paraboli-

ques de réception au sol par les particuliers et les établissements commerciaux, les hôtels par exemple, et celle des antennes communes par les hôtels et les motels, dans la mesure où le CRTC sera convaincu que les câblodistributeurs n'en souffriront pas sur le plan commercial.

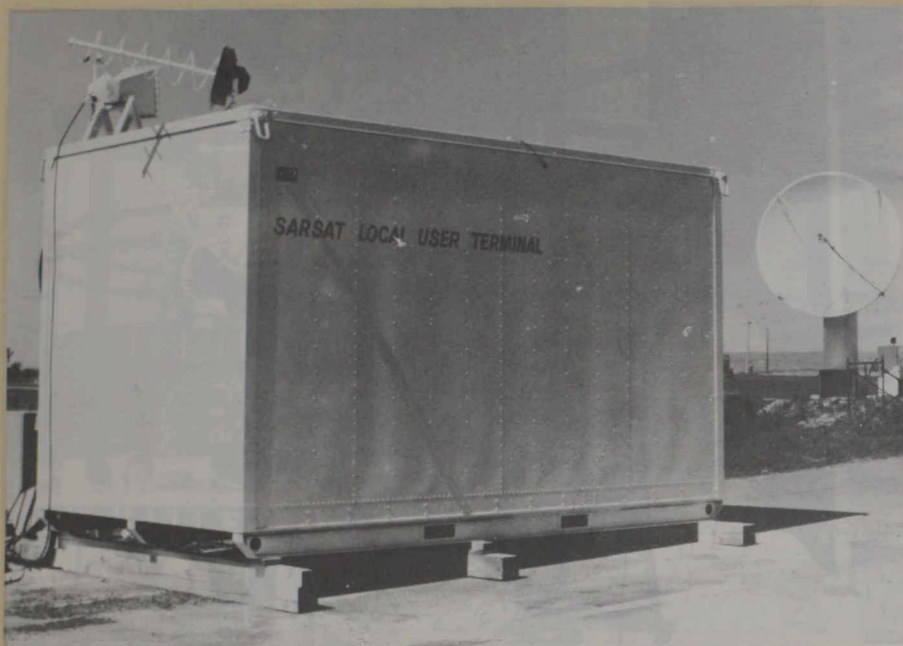
Les Canadiens devraient pouvoir capter un large éventail d'émissions transmises par satellites, et avoir accès à tous les services canadiens de programmation, nouveaux et existants, de même qu'au nouveau service hors programmation.

Grâce à la nouvelle politique nationale de radiodiffusion, les régions éloignées du Canada recevront davantage d'émissions ce qui nécessitera l'établissement de stations terrestres. Les nouveaux règlements, alliés aux changements techniques imminents, engendreront vraisemblablement une croissance exponentielle du marché des antennes paraboliques. On estime que de 9.000 à 10.000 stations de réception fonctionnent actuellement au Canada, premier pays à installer des stations terrestres dans les maisons privées pour tester la radiodiffusion directe.

Il est difficile d'évaluer l'importance du marché canadien, mais environ 1,7 million de ménages reçoivent une ou deux chaînes de télévision. Les antennes paraboliques de la génération actuelle peuvent capter plus de 80 voies de transmission par satellite, occupent jusqu'à 11 mètres



Le Canada et l'Afrique



- *Centre de réception SARSAT : COSPAS-SARSAT est un système de repérage et de sauvetage par satellite mis au point ensemble par le Canada, la France, les Etats-Unis et l'Union Soviétique (voire notre revue n° 22).*

carrés d'une cour ou d'un toit et ont une durée de vie d'environ 15 ans.

Que nous réserve l'avenir ?

En 1982, le gouvernement canadien s'est engagé à porter ses dépenses dans le domaine de l'espace à 476 millions de dollars d'ici 1985. Le Canada est à la fine pointe du progrès en ce qui concerne la recherche et l'application des techniques spatiales. Mais ce n'est que le début. Il participe également à M-SAT, système de télécommunication mobile transmis par satellite, à L-SAT, programme de l'Agence spatiale européenne, à RADARSAT, et à COSPAS-SARSAT, système de repérage et de sauvetage par satellite mis au point avec la France, les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Quelques profils de compagnies

Spar Aérospatiale Limitée

Spar Aérospatiale Limitée est un leader mondial dans la conception et la construction de satellites et de leurs sous-systèmes. Depuis sa création, il y a quinze ans, l'entreprise a contribué pour une bonne part au succès de l'effort spatial canadien et s'est distinguée comme le premier fournisseur canadien de grands systèmes à satellites.

L'usine de Spar, située à Sainte-Anne-de-Bellevue près de Montréal au Québec, fait de celle-ci le premier fournisseur et fabricant canadien de systèmes de télécommunications par satellite, y compris de satellites et de sous-systèmes. L'entreprise a son siège social à Toronto et elle est également implantée à Calgary. Elle est propriétaire de filiales à Toronto et aux Etats-Unis.

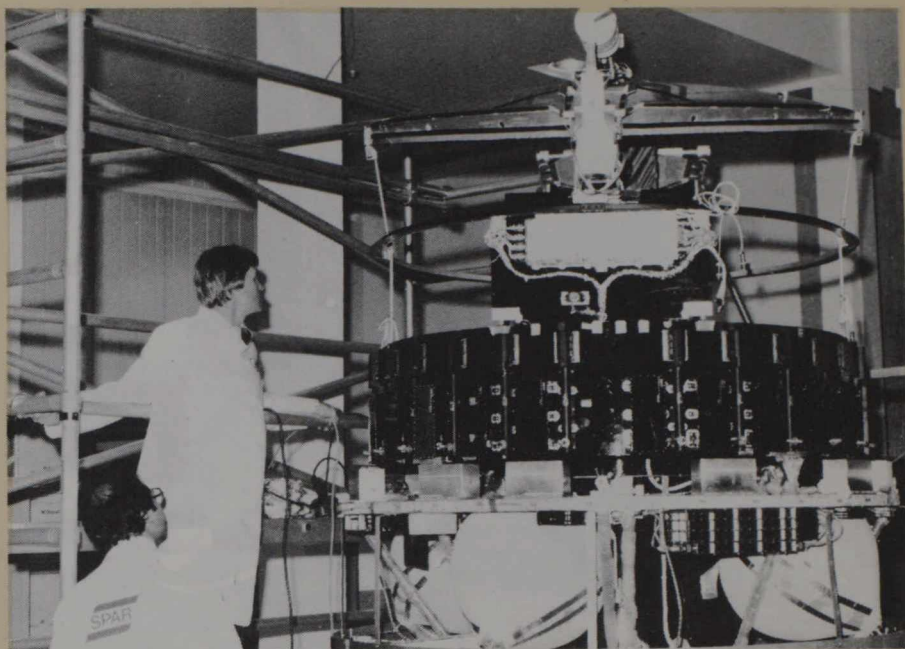
Spar Aérospatiale Limitée est devenue une compagnie publique en janvier 1968 lorsqu'elle a acquis la Special Products and Applied Research Division de la deHavilland Aircraft of Canada Limited. La compagnie, qui compte 2.000 employés, dont 550 ingénieurs et techniciens, est l'un des plus importants groupes spécialisés en haute technologie dans le secteur privé canadien. Ses produits sont vendus au Canada et dans le monde entier.

Spar, et les compagnies qui l'ont précédée, ont participé à la conception et à la construction de 49 satellites et sous-systèmes, y compris la fabrication des structures et la fixation de la charge utile des satellites canadiens et internationaux suivants : Alouette I et II, ISIS I et II, le CTS (Hermès), SBS (3), Palapa (2), Westar IV (2) et la série des Anik A, B, C et D de Télésat.

Spar a soulevé l'admiration internationale à la suite du succès du déploiement du télémanipulateur



Le Canada et l'Afrique



- *ANIK D-1 et sa sœur ANIK D-2 sont les plus gros satellites construits par Télésat. Ensemble, ils constituent l'épine dorsale du réseau national de télécommunications spatiales du Canada jusqu'au début des années 1990.*

CANADARM à bord de la navette spatiale **Columbia** de la National Aeronautics and Space Administration (NASA), en novembre 1981. La conception et la construction de ce télémanipulateur ont été confiées à Spar en vertu d'un contrat conclu avec le Conseil national de recherches du Canada (CNRC). Ce contrat de 74 millions de dollars accordé à Spar en 1979 prévoyait la livraison de trois systèmes à la NASA en 1984.

En outre, la division qui a conçu le télémanipulateur s'est vu accorder un contrat pour la conception d'un panneau solaire destiné au satellite L-SAT construit pour l'Agence spatiale européenne.

La recherche et le développement, au nombre des grandes activités de la Spar depuis sa création, ont contribué énormément à son succès. Près de 20 pour cent du temps des ingénieurs de l'entreprise est consacré à des travaux de recherche et de développement. A l'heure actuelle, l'entreprise termine une étude de définition de 500.000 dollars qui lui a été commandée par le CNRC et qui porte sur la participation du Canada à la construction d'une future station spatiale.

En 1979, Télésat Canada accordait à Spar un contrat principal de 78,6 millions de dollars pour la construction de deux satellites de télécommunication Anik D à 24 voies; il s'agissait du premier contrat principal accordé à une entreprise canadienne. Anik D-1 a été mis en orbite en août

1982, et Anik D-2 en 1983. Pour les fins de ce programme, le gouvernement fédéral a agrandi le laboratoire David-Florida, dotant ainsi le Canada d'installations de première classe sur le plan mondial pour l'assemblage et le testage de gros satellites.

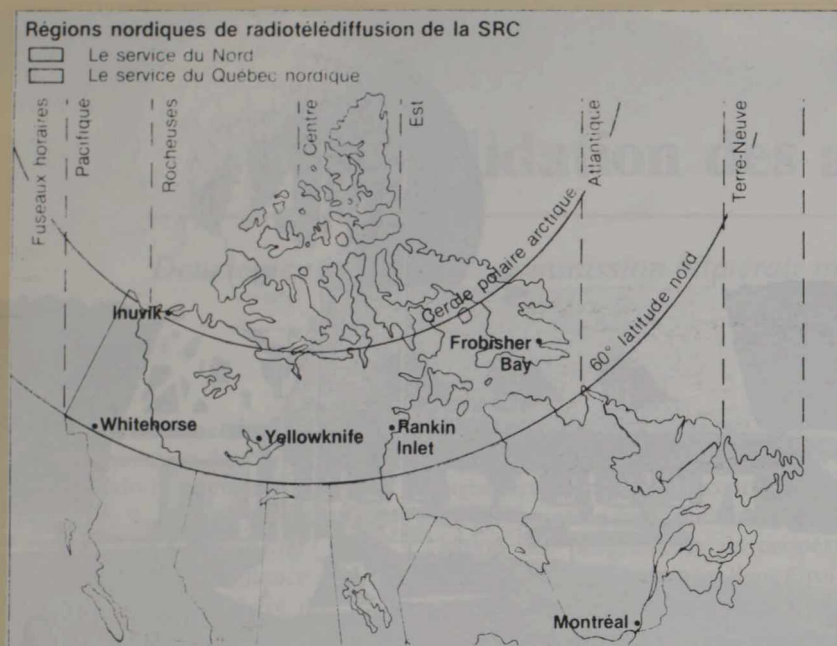
En juin 1982, Spar obtenait le contrat principal pour la construction du premier système de satellites de télécommunications internes d'Amérique latine (soit deux satellites et le matériel au sol connexe) destiné à la société de télécommunications brésilienne, Embratel. Le projet devrait être terminé en 1985. Ce satellite, semblable à Anik D, peut transmettre 16.000 communications téléphoniques bidirectionnelles sur 24 canaux de télévision. Il s'agit du plus important contrat qu'ait jamais obtenu Spar et du premier système à satellites qu'exporte le Canada.

En décembre 1982, la Hughes Aircraft Company d'El Segundo (Californie), confiait à Spar un contrat de 33 millions de dollars pour la livraison de sous-systèmes destinés à cinq satellites Intelsat VI, avec l'option d'en fabriquer onze autres. Spar exécute également un contrat de 12 millions de dollars pour l'Astro Electronics Division de RCA pour la construction de l'antenne devant équiper le satellite G-STAR. En outre, Spar exécute des projets de télécommunications dans plus de 117 pays.

Société Radio-Canada

La société Radio-Canada assure

Le Canada et l'Afrique



- Grâce aux satellites ANIK, la Société Radio-Canada peut offrir des services publics spécialisés même aux habitants des régions les plus reculées du Canada.

des services de radiotélédiffusion internes, en anglais et en français, à plus de 99 pour cent de la population canadienne. Grâce aux émissions sur ondes courtes de Radio-Canada international, elle diffuse en onze langues dans les pays du monde entier. Le satellite de télécommunication canadien Anik est le centre nerveux du système de radiodiffusion national.

Depuis 1979, la télédiffusion des débats de la Chambre des communes, en anglais et en français, et leur transmission par satellite partout au Canada, constituent l'un des services publics spécialisés offert par la société Radio-Canada.

Avec l'accord du président de la Chambre des communes, le Service de radiotélédiffusion de la Chambre télédiffuse les débats en direct chaque jour. La Société diffuse ensuite l'émission par satellite et la met gratuitement à la disposition des entreprises de câblodistribution canadiennes qui, pour la plupart, l'offrent à leurs abonnés par translation convergente.

Lorsque des événements internationaux ont lieu au Canada, la Société fait souvent office de radiodiffuseur d'accueil, prêtant des installations complètes de radio et de télévision aux équipes de télévision étrangères en visite; cela a été le cas à l'occasion de l'Exposition universelle de 1967 et des Jeux olympiques d'été de 1976.

Pour faire progresser ce dernier projet de l'étape de la planification à

la couverture même des jeux au moyen d'émissions destinées à plus d'un milliard de téléspectateurs du monde entier, la société Radio-Canada a dû y consacrer six ans de travail.

Téleglobe Canada

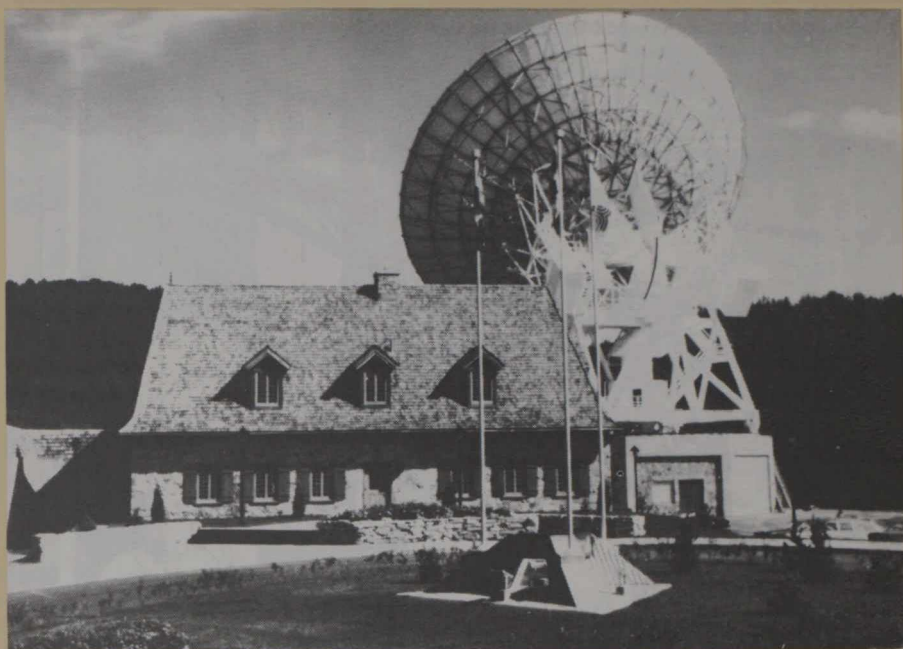
Téleglobe Canada, une corporation de la couronne, offre aux Canadiens toute une gamme de services de télécommunications internationales par le biais d'un réseau mondial de câbles sous-marins et de voies de communications par satellite.

Bien que les appels téléphoniques outre-mer s'élèvent à 80 pour cent des activités de la société depuis sa création en 1950, c'est dans le domaine des communications informatisées qu'elle est parvenue à s'illustrer. En 1982, Téleglobe a inauguré une nouvelle liaison pour la transmission de données avec le Japon. Suivi par l'inauguration, au début de 1983, avec l'Allemagne de l'Ouest du premier service de télex outre-mer, lequel permettra les communications entre appareils de traitement de textes et mémosphères. Il est maintenant possible de transmettre une lettre du Canada à l'Allemagne de l'Ouest en dix secondes, et Téleglobe espère étendre son service à la Scandinavie et aux pays du pourtour du Pacifique cette année.

Le Centre de contrôle du réseau se trouve au siège social international de Téleglobe à Montréal. Les stations



Le Canada et l'Afrique



- *La station terrienne de Weir dans les Laurentides comporte une antenne de 30 m de haut capable de capter les signaux que lui envoie le satellite en orbite sur le principal trajet d'INTELSAT au dessus de l'océan Atlantique (Photo Téléglobe).*

terriennes de la société sont situées au Lac Cowichan (Colombie-Britannique), Mill Village (Nouvelle-Ecosse) et à Weir (Québec). Implantée dans la région des Laurentides, à quelque trois heures de route d'Ottawa, cette dernière station comporte une antenne de 30 mètres de haut capable de capter les signaux que lui envoie le satellite en orbite sur le principal trajet d'Intelsat, au-dessus de l'océan Atlantique.

TéléSAT Canada

TéléSAT Canada était la première compagnie au monde à offrir un système de télécommunications intérieures par satellite. Il a effectué avec succès six lancements de satellites du Kennedy Space Centre. Le Canada dispose de deux systèmes de télécommunications par satellite, dont l'un émet sur bandes micro-ondes conventionnelles de 6/GHz et l'autre sur bandes de 14/12 GHz, permettant ainsi de transmettre et de recevoir sans interférence des signaux à partir du centre d'une ville.

Au début de 1983, TéléSAT Canada a commencé à assurer la transmission des premiers signaux de la télévision payante grâce au nouveau satellite Anik C-3.

Le deuxième des trois satellites Anik C de forte puissance de TéléSAT (Anik C-2) a été lancé de la navette

spatiale **Challenger** en juin 1983 et transmet des signaux à un client américain, la GTE Satellite Corporation (GSAT) de Stamford au Connecticut. Envisagé par les Américains comme un moyen de suppléer à un manque passager de capacité; ce satellite leur permet de transmettre les signaux de la télévision payante et d'autres services de radiodiffusion à des antennes de stations terriennes d'un diamètre aussi petit que 1,2 mètre.

La compagnie possède au total 128 stations terriennes, bien que plus de 150 aient été installées ou démantelées depuis les débuts de TéléSAT. Le réseau comprend une chaîne d'antennes de 14/12 GHz qui desservent le Réseau téléphonique transcanadien.

Le service s'adapte à toutes les formes de transmission par micro-ondes, de l'acheminement quotidien du **Globe and Mail** de Toronto, jusqu'aux services de télévision, de transmission en phonie, de transmission de données et autres. Presque tous les endroits peuvent être desservis, qu'il s'agisse de plates-formes de forage, de camps miniers isolés de tout ou de sites d'explorations géologiques. Les radiodiffuseurs disposent pour la «cueillette des nouvelles» d'une station terrestre mobile mise au point par TéléSAT et capable d'entrer en opération en quelques minutes seulement.



Consolidation des acquis

Deuxième réunion de la commission bilatérale mixte canado-ivoirienne

LA deuxième réunion de la Commission bilatérale mixte canado-ivoirienne s'est tenue à Abidjan les 9, 10 et 11 janvier 1985. La délégation ivoirienne était conduite par Son Excellence Monsieur Siméon Aké, ministre des Affaires étrangères de la République de Côte d'Ivoire et la délégation canadienne, par l'Honorable Monique Vézina, ministre des Relations extérieures du Canada.

Dans leurs allocutions d'ouverture, les deux ministres se sont félicités des excellentes relations qui existent entre la Côte d'Ivoire et le Canada et ont souhaité que les assises de la Commission bilatérale mixte contribuent à leur développement et à leur raffermissement.

Dans le cadre des travaux de cette Commission, les deux délégations ont procédé à l'examen des progrès réalisés durant les trois années qui se sont écoulées depuis la dernière réunion. Elles ont aussi défini les modalités de la coopération future entre le Canada et la Côte d'Ivoire. Les deux parties se sont notamment entendues sur l'utilisation de la ligne de crédit de 8 milliards de F.CFA mise à la disposition de la Côte d'Ivoire par le Canada dont 65 % sont destinés au développement rural, comme l'a souhaité le président lui-même lors de sa rencontre avec l'Honorable Monique Vézina. Les parties ont passé en revue les relations générales entre les deux pays et particulièrement les moyens d'intensifier leurs échanges dans les domaines culturels et sportifs. Le commerce et la coopération industrielle ont fait l'objet d'une réflexion approfondie en vue de consolider les acquis et d'ouvrir la voie à une intensification de ces relations. Les deux délégations ont souligné l'esprit d'amitié et de fraternité qui a régné lors des travaux de la Commission. Cet esprit a permis aux parties d'œuvrer dans un climat constructif susceptible de donner un nouvel élan à la coopéra-

tion entre les deux pays.

Les deux ministres ont procédé à la signature d'un nouvel accord général de coopération qui facilitera la réalisation des programmes de coopération tout en renforçant les liens étroits qui existent entre les gouvernements et les peuples ivoirien et canadien.

Au cours de son séjour en Côte d'Ivoire, l'Honorable Monique Vézina a eu un long entretien avec le président de la République, Son Excellence Félix Houphouët-Boigny. Madame Vézina a également eu des entretiens avec plusieurs ministres du gouvernement ivoirien dont Monsieur Gilles Laubhouet Vally, ministre du Développement rural, Monsieur Séri Ganoléba, ministre d'Etat chargé du rééchelonnement de la dette et le professeur Alphonse Djedje Mady, ministre de la Santé et de la Population. Elle a de plus procédé à la pose de la première

pierre du projet Sicagri et à l'inauguration de la clinique internationale Sainte - Anne - Marie.

L'Honorable Vézina s'est rendue en compagnie du ministre ivoirien des Affaires étrangères, Son Excellence Monsieur Siméon Aké, au village d'Akouré où elle a visité le chantier du «Centre des Jeunes» financé par la coopération canadienne.

Ces rencontres et visites ont été empreintes de cordialité et ont permis de constater, une fois de plus, que les deux pays partagent le même souci d'œuvrer pour la paix et la sécurité dans le monde et particulièrement en Afrique, pour une plus grande justice sociale et pour l'intensification de relations bilatérales basées sur le respect et les intérêts mutuels.

La délégation canadienne a remercié très vivement le gouvernement de Côte d'Ivoire pour l'accueil chaleureux dont elle a été l'objet.

Mme Monique Vézina

Ministre des Relations extérieures en visite au siège de la BAD

Monique Monique Vézina, ministre canadien des Relations extérieures a effectué une visite au siège de la Banque Africaine de Développement (BAD) le 10 janvier 1985.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le président du Groupe de la BAD, M. Wila D. Mung'Omba a déclaré que la visite du ministre canadien constituait une preuve des excellentes relations entre le Canada et le Groupe de la BAD. Se référant aux multiples problèmes économiques auxquels est confronté le continent africain, le président Mung'Omba a exprimé la reconnaissance de la Banque à l'égard du gouvernement canadien pour son soutien à la BAD, ses contributions au Fonds Africain de Développement (FAD), et ses dons effectués par le biais du programme de coopération bilatérale. Il a également exprimé

l'espoir que cette coopération puisse se renforcer.

Dans sa réponse, le ministre canadien a affirmé que son pays était préoccupé par les problèmes liés au développement de l'Afrique. Mme Vézina, qui a indiqué que le Groupe de la BAD était le principal partenaire du Canada dans le cadre de la coopération multilatérale, a mis l'accent sur la nécessité pour la Banque de poursuivre ses actions de développement dans la mesure où son pays croit que celles-ci se révéleront positives. Elle s'est réjouie des bonnes relations entre le Canada et le Groupe de la Banque et a exprimé l'espoir que ces liens puissent se développer.

Les administrateurs, vice-présidents, chefs de département et membres du personnel de la BAD ont pris part à cette réunion.

Techno-Canada à Abidjan

La technologie canadienne à l'assaut des marchés tropicaux



- *L'ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire, Monsieur John Peter Bell en compagnie des ministres Bra Kanon (Agriculture, Eaux et Forêts), Mathieu Ekra (ministre d'Etat) et Gilles Laubhouet Vally (Développement rural) lors de l'ouverture de Techno-Canada.*

LA plus importante exposition de technologie canadienne adaptée aux besoins des pays d'Afrique sub-saharienne s'est déroulée à Abidjan du 5 au 8 novembre dernier. Surnommée «Techno-Canada», cette exposition qui a été couronnée de succès, était placée sous le haut patronage du ministre d'Etat ivoirien Mathieu Ekra et de Son Excellence Monsieur John Peter Bell, ambassadeur du Canada en Côte d'Ivoire.

Vingt-quatre compagnies canadiennes représentées par plus de 60 hommes d'affaires ont présenté les solutions technologiques qu'elles préconisent pour faire face aux grands problèmes qui inhibent le développement du continent dans les domaines de l'autosuffisance alimentaire et des énergies nouvelles. L'exposition qui a été mise sur pied par la direction de la coopération industrielle de l'ACDI, était orientée précisément vers les moyens de combattre les aléas de la mauvaise conjoncture économique et

climatique comptant parmi les principales préoccupations de la plupart des gouvernements de la région.

Lors de son discours d'inauguration, le ministre Ekra devait notamment déclarer : «La présente exposition, en privilégiant des thèmes qui font l'objet de préoccupations pressantes des gouvernements de notre région, souligne assurément la volonté du Canada de chercher toujours à donner à la coopération véritablement exemplaire qu'elle entretient avec nos pays, un contenu plus réaliste et plus concret».

Afin de donner à cet événement un caractère vraiment régional, l'ACDI a défrayé le coût du séjour d'une soixantaine de représentants de dix-sept pays limitrophes. En outre, plus de 1.500 invitations ont été lancées en Côte d'Ivoire. Des séminaires centrés sur les deux thèmes de l'exposition présidés respectivement par le ministre ivoirien du Développement rural et le ministre ivoirien de l'Industrie ont fait salle comble, attirant en

très grande majorité des professionnels venus rencontrer les exposants et s'enquérir des solutions mises à l'avant par la technologie canadienne.

Les techniques exposées touchaient la conservation à long terme des fruits et légumes, la congélation et la mise en conserve, le reboisement, la mouture des grains, le conditionnement et l'entreposage des céréales, le séchage du bois, du poisson, des fruits et légumes, des grains, l'irrigation, la lutte contre les feux de brousse, la construction de bâtiments métalliques, la valorisation de la biomasse, l'emballage industriel, l'énergie solaire.

Techno-Canada a donné lieu à plusieurs manifestations d'envergure dont la tenue d'une conférence publique sur l'expérience canadienne dans le domaine des petites et moyennes entreprises, prononcée par Monsieur Robert Bilodeau, de la Banque fédérale de Développement. D'autre part, un protocole d'accord entre l'Institut Armand Frappier de Montréal et le ministère de l'Education nationale et de la Recherche scientifique de Côte d'Ivoire a été signé. Enfin, la Société nationale de l'Amiante du Québec, dans le cadre d'une démarche entreprise avec la Société nationale ivoirienne des Grands Travaux (SONITRA), qui devrait déboucher sur la création d'une société mixte, a procédé à la remise de deux maisons préfabriquées en amiante-ciment à un village d'orphelins de la banlieue d'Abidjan. La technique de construction en panneaux d'amiante-ciment devrait révolutionner, selon le groupe SNA-SONITRA, le domaine de la construction de maisons et bâtiments, à prix économiques, dont le marché ouest-africain a tant besoin.

Le plus difficile reste à faire cependant. Les hommes d'affaires canadiens et ivoiriens devront trouver les moyens de concrétiser les bonnes relations qui se sont nouées lors de Techno-Canada sous la forme de réalisations concrètes sur le terrain.

Intersol '85

Congrès de la Société internationale d'énergie solaire

INTERSOL '85 aura lieu à Montréal, du 23 au 29 juin 1985, à l'invitation de la Société d'énergie solaire du Canada Inc. (SESCI). Le congrès réunira des congressistes des quatre coins du monde qui viendront entendre environ 600 communications données par des spécialistes de tous les domaines des énergies renouvelables. Il sera toutefois différent des autres congrès de ce genre puisqu'il sera accompagné d'une exposition à caractère multidisciplinaire qui sera un événement en soi. En effet, l'exposition a de bonnes chances d'être une des plus importantes en Amérique du Nord dans ce domaine. Elle mettra l'accent sur les énergies nouvelles et les différentes façons de les combiner avec l'énergie solaire, ainsi que sur les derniers équipements scientifiques, le matériel connexe et les plus récentes innovations.

L'exposition aura lieu au tout nouveau Palais des congrès, au cœur du quartier des affaires à Montréal. C'est un édifice ultramoderne conçu pour répondre de façon souple et efficace aux besoins des congressistes et des exposants. Il comprend plus de 30 salles de réunions qui peuvent recevoir de 100 à 1.000 personnes, une salle de congrès pouvant réunir 5.800 congressistes, 11 cabines d'interprétation simultanée, une salle d'exposition d'une superficie totale de 9.300 m² permettant l'installation de plus de 500 stands, et bien d'autres avantages. De plus, le Palais est relié directement au métro et à l'immense réseau souterrain de boutiques et de services que possède Montréal.

Thème du congrès

Le congrès de la Société internationale d'énergie solaire qui aura lieu en 1985 portera sur les diverses formes de cette énergie et sur les nombreuses solutions qu'elle offre aux problèmes mondiaux dans ce domaine.

En effet, qu'il s'agisse d'un petit village en Inde ou d'une grande ville au Canada, l'énergie solaire peut répondre aux besoins énergétiques des habitants. C'est une énergie que l'on trouve en abondance dans de nombreux pays; elle peut aussi être transformée et utilisée de plusieurs façons, et enfin, on peut combiner facilement les différentes formes de cette énergie.

Nous aimerions attirer votre attention sur ce dernier point. Les systèmes hybrides d'énergie permettent de vaincre les limites de certaines formes d'énergies renouvelables lorsque ces dernières sont utilisées seules. Par exemple, lorsque la chaleur tirée de l'énergie solaire est complétée par de l'énergie de la biomasse, les deux systèmes sont en mesure de subvenir de façon adéquate aux besoins de chauffage. D'autres formes d'énergie peuvent aussi être combinées : le chauffage solaire actif et passif, le vent, la biomasse, l'hydroélectricité, etc.



SESCI
Solar Energy Society
of Canada Inc.

Société d'énergie solaire
du Canada Inc.

Comme vous pouvez le constater, Intersol '85 sera un congrès qui touchera à bien plus de domaines que celui de l'énergie solaire seulement. Il est axé sur toutes les énergies renouvelables. Ce sera une occasion idéale pour des spécialistes de multiples disciplines d'échanger des idées et de discuter de problèmes, et ce, à l'échelle internationale. Si vous êtes intéressé à participer, n'hésitez pas à nous contacter. Nous attendons de très nombreux exposants et des milliers de visiteurs.



ISES
International Solar Energy
Society

Société Internationale
d'énergie solaire

Exposition et ateliers

Les organisateurs ont également prévu une série d'ateliers sur des thèmes précis en vue d'engager le débat entre des spécialistes du même domaine et de domaines connexes, ainsi que des sessions pour les communications techniques où plus de 600 spécialistes présenteront leurs dernières recherches.

Pour les communications techniques, un nouveau mode de présentation avec affiches a été mis au point. Ces affiches, qui présentent le sujet traité par l'auteur, seront apposées dans le Hall du Palais des Congrès durant toute la semaine, de sorte que tous puissent les consulter à loisir. Au moment prévu pour chaque session, l'affiche sera apportée dans la salle même où a lieu la session; là, sous la direction d'un président d'assemblée, chaque auteur répondra aux questions des intéressés. Les sessions, qui regrouperont au plus 12 communications, se tiendront en parallèle la semaine durant. Ainsi, en passant d'une session à l'autre, les délégués pourront assister à des communications dans tous les domaines qui les intéressent.

Les textes des communications et des conférences sont offerts aux délégués sous différentes formes. Un cahier contenant des résumés élargis de toutes les communications sera remis à chacun. On pourra également acheter sur place les textes des communications. En outre, les Actes du Congrès où sera présenté le texte intégral (5 pages) des communications et des débats menés en atelier seront publiés après le Congrès. ■

Intersol 85

C.P. 1427, succ. Desjardins
Montréal (Québec)
CANADA H5B 1H3

Le gouverneur général du Canada

Un Chef d'Etat apolitique

LE Canada est une monarchie constitutionnelle qui n'a pas de monarque en résidence permanente. La reine Elisabeth II, comme le veut une tradition ancienne, réside en Grande-Bretagne, et c'est le gouvernement de ce pays qui subvient aux besoins de la famille royale. Sa Majesté porte, entre autres titres, celui de reine du Canada et le fait que la même personne soit monarque de plusieurs pays ne sous-entend nullement que l'un soit soumis à l'autre; tous sont égaux, en droit et en fait.

Au Canada, le représentant personnel de la reine est le gouverneur général dont le traitement et les dépenses sont payés uniquement par le Canada. A l'époque coloniale, ce représentant gouvernait réellement, mais ses fonctions ont évolué depuis, et son statut actuel est analogue à celui du monarque qu'il représente. Et d'autres termes, le gouverneur général est le chef de l'Etat; en l'absence de la reine, il remplit toutes les fonctions officielles et protocolaires que celle-ci assumerait elle-même si elle était présente; il reste cependant en dehors de la politique de parti qui caractérise nécessairement le gouvernement d'une démocratie libérale.

C'est à la Conférence impériale de 1926 que fut défini le statut actuel du gouverneur général. Jusqu'alors, ce dernier représentait non seulement la monarchie mais aussi, légalement, le gouvernement du Royaume-Uni. Ses fonctions de représentant des intérêts britanniques n'avaient cessé de décroître depuis la proclamation de la Confédération canadienne en 1867; toutefois, pendant plus d'un quart de siècle après 1926, on devait continuer de choisir le gouverneur général tout en tenant compte des recommandations du Canada, parmi les citoyens du Royaume-Uni détenteurs de titres britanniques.

Depuis 1952, le gouverneur général est un Canadien et la tradition veut



● Madame Jeanne Sauvé, actuel gouverneur général du Canada.

maintenant qu'il soit bilingue et que l'on nomme alternativement à ce poste des anglophones et des francophones.

Fonctions constitutionnelles

Les fonctions constitutionnelles du gouverneur général tirent leur origine, à la fois, de la tradition et de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, lequel déclare qu'«à la reine continueront d'être et sont, par les présentes, attribués le gouvernement et le pouvoir exécutif du Canada» et qu'«il y aura, pour le Canada, un parlement qui sera composé de la reine, d'une chambre haute appelée Sénat, et de la Chambre des communes». A titre de représentant de la reine, le gouverneur général fait à la fois partie des instruments exécutifs et législatifs du gouvernement où il joue un rôle de premier ordre : les

actes exécutifs et législatifs importants n'ont, en effet, force de la loi qu'après avoir reçu sanction.

Ainsi, bien qu'il agisse sur la recommandation du Premier ministre, le gouverneur général convoque, proroge et dissout le parlement et prononce le discours d'ouverture et de clôture de chaque session de ce dernier, il sanctionne toutes les lois et doit apposer sa signature sur divers autres documents d'Etat, dont les décrets du Conseil (c'est-à-dire les décrets promulgués par le cabinet en vertu de la loi ou de prérogatives transmises au cours des siècles par le monarque à ses conseillers) et les documents relatifs aux brevets de nomination et aux recours en grâce, pour ne citer que quelques exemples. Les membres du Conseil privé (les conseillers de confiance de Sa Majesté dont le Premier ministre et les membres du cabinet constituent le

groupe actif) prêtent serment devant lui, et il reçoit les diplomates étrangers. A Ottawa et à l'étranger, il est en effet officiellement le premier hôte du Canada. Il est chancelier et compagnon principal de l'Ordre du Canada et procède aux investitures de cet ordre ainsi qu'à celles des autres ordres; il est également commandant en chef des Forces armées canadiennes et signe tous les brevets de nomination d'officiers.

Cérémonies

Il est parfois difficile de distinguer les fonctions que doit assumer le gouverneur général en vertu de la Constitution (l'énumération qui précède est incomplète) de ses fonctions protocolaires. Le gouverneur général peut être appelé à voyager d'un bout à l'autre du pays pour procéder à l'investiture d'un nouveau membre de l'Ordre du Canada; ses voyages font l'objet d'une très grande publicité. Il lui faut se plier à cette exigence s'il veut assurer la présence du gouvernement fédéral dans tout le pays, connaître les diverses régions du Canada afin de sa faire une idée sur l'attitude générale face aux questions d'intérêt public, et participer fréquemment aux nombreuses activités des organisations nationales placées sous son patronage. Chaque gouverneur général s'est évidemment distingué par son activité dans des domaines particuliers; cependant, tous les gouverneurs se sont intéressés aux organisations reconnues et aux manifestations populaires, qu'il s'agisse des scouts du Canada, du Festival d'art dramatique du Canada, de la Croix-Rouge canadienne ou de la Légion royale canadienne. Le gouverneur général assiste parfois aux événements sportifs importants, telles la finale de la Coupe Grey entre l'Est et l'Ouest (dont le trophée provient d'ailleurs d'un gouverneur général) et les cérémonies d'ouverture des Jeux du Canada; à diverses occasions, il

prononce des discours impartiaux qui font l'objet de reportages détaillés.

A titre de chef d'Etat, le gouverneur général représente la Couronne au Canada et à l'étranger (lors de ses déplacements). Parfois, lors de ses absences en particulier, conformément aux lettres patentes de 1947 désignant ses suppléants, un juge de la Cour suprême exerce ses fonctions. Ainsi, il est donc très rare que ce soit le gouverneur général en personne qui donne la sanction royale aux projets de loi.

Rapports entre le gouverneur général et le Premier ministre

En qualité de chef d'Etat apolitique, le gouverneur général est en droit d'être tenu au courant des questions gouvernementales importantes; de plus, le Premier ministre peut le consulter; bien entendu, ce dernier n'est pas tenu de suivre ses conseils. Le très honorable W.L. Mackenzie King, qui occupa le poste de Premier ministre du Canada plus longtemps que quiconque, laissa un journal détaillé montrant clairement qu'il avait eu, à l'occasion, des entretiens confidentiels avec le gouverneur général dans les moments où il estimait ne pouvoir se confier à personne d'autre. En un sens, le gouverneur général ne peut être utile au Premier ministre que dans une certaine mesure: leur degré d'entente varie en effet selon les cas; de plus, à l'encontre de la souveraine qui occupe un poste héréditaire à vie, le gouverneur général n'est nommé que pour une période allant de cinq à sept ans. Néanmoins, il contribue généralement, à bien des égards, et souvent d'une façon qu'il est difficile d'apprécier, à maintenir l'unité nationale et l'intégrité du gouvernement.

En certaines occasions, qui se font de plus en plus rares dans la vie canadienne, le gouverneur général

doit intervenir directement dans les affaires de l'Etat. La seule responsabilité d'importance qui lui incombe aujourd'hui est liée à la convention selon laquelle il doit toujours y avoir un Premier ministre. En effet, si la nomination d'un premier ministre par le gouverneur général se fait de façon presque toujours automatique (chaque parti politique a son chef désigné et, advenant la défaite du parti au pouvoir lors des élections, le gouverneur général n'a qu'à se tourner vers le chef de l'Opposition), il reste qu'en cas de mort subite (comme ce fut le cas en 1894), la tâche de trouver un successeur au Premier ministre peut s'avérer quelque peu ardue. Il serait également possible qu'à la suite d'une élection générale, trois ou quatre partis soient élus à la Chambre des communes avec une représentation quasi-égale, cas où il deviendrait difficile pour le gouverneur général de trouver un premier ministre susceptible de gagner un solide appui majoritaire à la Chambre. Notons qu'une telle éventualité ne s'est jamais présentée. Bien qu'un gouverneur général refuse rarement de suivre les conseils d'un Premier ministre, le fait s'est produit en 1926, précipitant du fait même une crise; la plupart des autorités constitutionnelles affirment cependant que le gouverneur général avait agi correctement dans les circonstances. Il ne faut pas oublier en effet que, si le gouverneur général est, d'abord et avant tout, un chef d'Etat impartial, un symbole de la nation, il n'est pas un simple figurant. Les pouvoirs dont il dispose officiellement restent une sorte de soupape de sûreté dont il n'userait, toutefois, que si des circonstances exceptionnelles l'exigeaient. ■

*Texte rédigé par
le Professeur Norman Ward,
membre du Département
des Sciences politiques et économiques
de l'Université de Saskatchewan
à Saskatoon*

Recherche et coopération

L'Institut de développement international et de coopération

L'INSTITUT de développement international et de coopération (I.D.I.C.), anciennement Institut de coopération internationale, créé en octobre 1968, bénéficie du statut d'unité scolaire et administrative au sein de l'Université d'Ottawa. Il se caractérise par une action orientée vers les aspects pratiques et interdisciplinaires du développement international. L'Institut relève d'un conseil de direction dont une partie des membres proviennent des facultés et des écoles de l'Université. Cette participation de membres de la communauté universitaire permet une intégration réelle de l'Institut aux activités facultaires relatives au développement international. En effet, à l'Université d'Ottawa, plus de cent cinquante professeurs-chercheurs de diverses disciplines s'intéressent à des travaux reliés au développement. Par son action, l'I.D.I.C. souhaite favoriser un décloisonnement des études et des recherches afin de les faire contribuer à un forum de réflexions globales sur les causes du sous-développement et les voies de solution.

Afin de promouvoir les activités de spécialistes en développement, des liens étroits ont été établis avec un grand nombre d'associations, d'agences et d'institutions publiques et privées qui s'intéressent au développement international. De plus, les activités internationales de l'Institut lui ont permis de s'associer à plusieurs institutions de pays en développement, particulièrement en Afrique et en Amérique latine, et d'entretenir avec elles des liens de coopération.

En tant qu'institut universitaire, l'I.D.I.C. travaille la mise en œuvre d'activités reliées aux études en développement, à la recherche et à ses applications ainsi qu'à la coopération internationale.

Études

La première mission de l'I.D.I.C. est la formation et le perfectionne-

ment de ressources humaines. Il agit au Canada et à l'étranger par les programmes suivants :

• *Le programme d'études en développement international (PRODEV)*

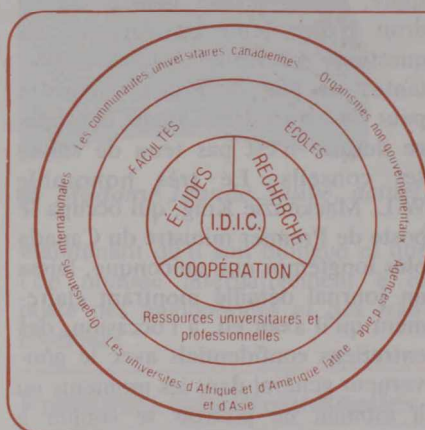
Ce programme en développement, unique en son genre par son caractère multidisciplinaire et professionnel, intéresse une clientèle présensibilisée aux problèmes des pays du Tiers-Monde et désireuse de faire carrière au sein d'organismes de coopération et de développement. Peuvent être admis à ce programme les candidats détenteurs d'un diplôme de premier cycle. Il peut être suivi à temps plein ou à temps partiel et il est sanctionné par un diplôme en coopération internationale de l'Université d'Ottawa.

rieurs canadiens des secteurs publics et privés des séminaires de mise à jour ou de perfectionnement. D'une durée de quelques jours, ils portent sur un thème soigneusement choisi relié aux relations économiques internationales, à la coopération ou aux problèmes du développement.

Recherche

L'Institut accorde une grande importance à la recherche. Les domaines d'excellence des interventions de recherche sont surtout orientés vers les régions de l'Amérique latine et de l'Afrique, et portent notamment sur les thèmes suivants :

— le développement des communautés rurales,



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

• *Les stages d'études sur le terrain*

A chaque année, l'Institut dirige, à l'intention de groupes de professionnels et d'étudiants, des séminaires de sensibilisation à la problématique du développement. Ces séminaires sont tenus dans des pays du Tiers-Monde, notamment en Afrique et dans les Antilles. Grâce à la participation des pays d'accueil, ces séminaires d'un mois sont entièrement ressourcés à partir des problèmes auxquels ces pays sont confrontés.

• *Les séminaires professionnels en développement international*

L'Institut offre aux cadres supé-

— les énergies de remplacement,
— l'économie du développement,
— le management, l'administration publique et le développement.

• *Conférences et ateliers*

L'I.D.I.C. organise des rencontres, des conférences et des ateliers dans le but d'offrir à la communauté universitaire un forum susceptible de favoriser des échanges fructueux sur les problèmes du développement international. Chaque année, dans le cadre de son colloque international, l'I.D.I.C. invite des spécialistes canadiens et étrangers à réfléchir sur un aspect du développement.

• Publications

L'Institut contribue de manière significative à la diffusion de l'information aux spécialistes et aux chercheurs en développement. Les publications sont regroupées sous quatre rubriques :

- Actes des colloques,
- Bibliographies sélectives,
- Dossiers,
- Notes de recherche.

A l'initiative de l'Institut, le Groupe d'études en développement international (GREDI) a été constitué en vue de promouvoir la diffusion des notes de recherche des professeurs de l'Université d'Ottawa. Le GREDI est aussi responsable de la parution semestrielle de la **Revue canadienne d'études du développement**. Cette revue paraît deux fois par année et se veut un outil pratique pour les chercheurs et les professionnels engagés dans l'étude du développement au Canada ou dans les pays du Tiers-Monde.

Coopération

L'Institut cherche les voies et les moyens susceptibles de favoriser une ouverture toujours plus grande de la communauté universitaire aux problèmes du sous-développement. Il est certain que le vaste réservoir de compétences scientifiques et techniques dont l'Université dispose est capable de contributions significatives aux activités de coopération pour le développement international. En outre, l'Université reconnaît qu'il est possible d'améliorer son enseignement et ses travaux de recherche en développement, en encourageant ses professeurs-chercheurs à participer à des réalisations concrètes en collaboration avec des pays en développement.

Ces travaux en collaboration peuvent se situer dans le cadre d'initiatives diverses, mais de manière générale ils prennent surtout deux formes, à savoir :



● *L'Institut de développement international et de coopération à Ottawa.*

a) L'assistance technique

Des services scientifiques, professionnels et techniques de l'Université peuvent être proposés aux institutions nationales et internationales spécialisées dans la mise en œuvre de projets de coopération pour le développement. A cet égard, l'Université peut intervenir, selon ses compétences, dans des travaux comportant :

- de la recherche et de l'enseignement,
- de la consultation,
- de la gestion de projets.

Par exemple, les Séminaires Canada outre-mer (SECOM), qui sont tenus en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), s'adressent aux fonctionnaires supérieurs de pays en développement ainsi qu'à leurs collaborateurs; il peuvent se dérouler au Canada ou sur le terrain. En général, leur but est de perfectionner sur le plan des connaissances et du savoir-faire, les ressources humaines autochtones impliquées dans des projets

de développement. En outre, l'Université et l'I.D.I.C. agissent à titre de maître d'œuvre de projets de coopération internationale de diverses natures, notamment en Afrique et en Amérique latine.

b) La coopération interuniversitaire

Des liens institutionnels peuvent en effet être établis entre l'Université d'Ottawa et des institutions d'enseignement et de recherche du Tiers-Monde, dans le but d'aider au développement institutionnel ou, encore, d'entreprendre des projets de recherche en collaboration. ■

*Pour tous renseignements,
veuillez vous adresser au :*

Secrétaire

**Institut de développement international
et de coopération**

**UNIVERSITE D'OTTAWA
OTTAWA, Ontario K1N 6N5
CANADA**

☎ (613) 231.4910



Le Canada et l'Afrique



Expo 86 Vancouver se prépare

Les travaux de réalisation de l'Expo 86 sont en bonne voie au cœur de Vancouver, en Colombie Britannique. Quelque 15 millions de visiteurs seront attendus à cette exposition internationale sur les transports et communications en 1986. A deux ans de la date d'ouverture de l'exposition, 32 nations ont déjà confirmé leur participation. Et pour la première fois dans l'histoire des expositions internationales, les Etats-Unis, l'Union Soviétique et la République populaire de Chine ont accepté simultanément, en 1983, de participer à l'Expo 86. Le Pakistan, la Tchécoslovaquie et l'Italie sont les signataires les plus récents de l'accord de participation. Concernant la participation africaine, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Kenya seront présents à Vancouver.



douze moteurs diesel et des pièces de rechange.

Tecslut International Limitée assure, pour sa part, le marketing International du groupe d'ingénieurs-conseils Asselin, Benoit, Boucher, Ducharme, Lapointe Inc. (ABBDL). Ce groupe possède une vaste expérience nationale et internationale dans les études sur le transport et la conception et la supervision de projets.

Un analyseur de sang ultrarapide

La Société Equipement Moniteur de Saint-Eustache (Québec), vient de dévoiler le prototype d'un analyseur chimique de sang contrôlé par microprocesseur.

Il s'agit d'une première québécoise et canadienne en matière de développement scientifique et technologique.

Cet analyseur chimique est un appareil complexe qui fait appel à l'électromécanique et à l'optique. Il analyse rapidement les échantillons de sang prélevés chez les patients afin d'en connaître les diverses composantes qui ont une signification pour la médecine, en vue d'établir un diagnostic. L'instrument, constitué de parties optiques et électroniques des plus avancées, utilise aussi un tout nouveau système mis au point par la compagnie pour la manipulation des fluides. Celui-ci est considéré comme une découverte technologique majeure dans le domaine de l'analyse chimique du sang.

Cet analyseur qui comporte plusieurs avantages compétitifs sur les appareils existants de même catégorie occasionnera une mise en marche auprès de 16.000 hôpitaux et laboratoires privés du Canada et des Etats-Unis. Il présente l'avantage d'être rapide et fonctionne sur une base de 1.000 analyses de sang à l'heure et 32 analyses simultanées.



INTERNATIONAL FEDERATION OF SURVEYORS
FEDERATION INTERNATIONALE DES GEOMETRES
INTERNATIONALE VEREINIGUNG DER
VERMESSUNGSINGENIEURE

Toronto Canada

1 to 11 June 1986
1 au 11 juin 1986
1 bis 11 Juni 1986



FIG CONGRESS 86
P.O. BOX 196, STATION Q
TORONTO, ONTARIO, CANADA, M4T 1M2

Locomotives canadiennes au Gabon

La Société pour l'expansion des exportations a financé, pour 23,4 millions de dollars (US), une vente de Bombardier à l'Office de chemin de fer transgabonais, ainsi que la prestation de services de formation et d'aide technique de la firme montréalaise Tecslut International.

Bombardier Inc. de Montréal (Québec) est un exportateur qui, à ses débuts, se spécialisait surtout dans l'industrie de la motoneige. Elle a ensuite étendu ses activités aux secteurs des transports en commun et à la construction de véhicules commerciaux et militaires. La société Bombardier est la seule entreprise entièrement canadienne qui fabrique des produits ferroviaires et de gros moteurs diesel.

Dans cette transaction, Bombardier vend au Gabon huit locomotives,

Photo de couverture : Le site du pavillon du Canada de l'EXPO 86 à Vancouver

La revue «Le Canada et l'Afrique» peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de l'une des ambassades du Canada. Nos lecteurs sont invités à nous faire connaître leurs critiques sur le contenu de cette publication.

Imprimé aux N.I.S. Dakar - Rte du Service Géographique - Hann

Rédacteur en chef : Mme Outi-Kaarina BADJI

Directeur de publication : Jean OUELLET